

A P E C

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COLLONGEOIS

Membre du réseau « PATRIMOINE –ENVIRONNEMENT »

Synthèse de la réunion du 05 décembre 2018 à la Mairie

« Aménagement des espaces naturels sur Collonges »

A cette réunion, organisée par l'Adjoint au Maire responsable des nouveaux projets, étaient présents des représentants de la Mairie (2), de l'HEPIA (2) (Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève), du Syndicat Mixte du Salève (1) et de l'APEC (1).

Elle a permis de cerner **les actions environnementales sur la commune de Collonges** dans les prochaines années.

Actions discutées :

- L'aménagement du futur Parc de Beaumont (Mannessières) avec la prolongation éventuelle des travaux effectués par des élèves de l'HEPIA (2 travaux ont été retenus, de très bonne qualité)
- Une cartographie du nant des Moulins
- L'aménagement d'un sentier piétonnier longeant la frontière dans le Bas-Collonges (en direction d'Evordes) : Ruisseau des Fins, Drize, futur parc public...
- Travail environnemental sur l'ensemble de Collonges :
Reprendre entre autres les travaux déjà effectués : par Emric Galice (gestion différenciée), par l'APEC, les principes de la Charte de la Nature en Ville, en faire une synthèse et proposer des actions concrètes. (ex : aménager une **ceinture verte** (corridor biologique) dans Collonges, établir un projet sur 5 à 10 ans, former le service technique ...)
Une subvention accordée par le département pour ce genre de projet peut être demandée.

L'étude de ces projets pourra être proposée à des élèves de l'HEPIA ou autre formule à voir. Donc travail à poursuivre avec les différents intervenants dont l'APEC, ainsi que la FRAPNA et la CCG.